

IBM Sterling B2B Integration Services

Les modalités présentes conditions d'utilisation d'IBM s'ajoutent à celles du Contrat Passport Advantage international IBM, du Contrat Passport Advantage Express international IBM ou du Contrat international régissant les offres désignées relatives aux logiciels-services IBM (aussi appelés logiciels sous forme de services), selon le cas (le «contrat»). Veuillez lire attentivement les présentes conditions d'utilisation du logiciel-service IBM (aussi appelé logiciel sous forme de service) avant d'utiliser ledit logiciel IBM et tout logiciel de soutien qui s'y rattache. Avant d'utiliser le logiciel-service IBM et les logiciels de soutien, le client doit d'abord accepter les présentes conditions d'utilisation. Le client accepte les présentes conditions d'utilisation en accédant au logiciel-service IBM ou aux logiciels de soutien, en utilisant ces logiciels, en signant ou en cliquant sur un bouton «Accepter». À moins d'indication contraire ou d'interdiction par une loi applicable, une fois les présentes conditions d'utilisation acceptées, toute reproduction qui en est faite par des moyens fiables (par exemple, par photocopie ou télécopie) est considérée comme un original.

SI VOUS ACCEPTEZ CES MODALITÉS AU NOM DU CLIENT, VOUS DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ QUE VOUS DÉTENEZ LES PLEINS POUVOIRS POUR LIER CE CLIENT À CES CONDITIONS D'UTILISATION. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION OU SI VOUS NE DISEZ PAS DES PLEINS POUVOIRS REQUIS POUR LIER LE CLIENT À CES CONDITIONS, VEUILLEZ NE PAS UTILISER D'AUCUNE FAÇON LES FONCTIONS OFFERTES PAR LE LOGICIEL-SERVICE IBM OU LES LOGICIELS DE SOUTIEN.

Partie 1 – Modalités générales

1. Objectif

Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent au logiciel-service IBM suivant :

- IBM Sterling B2B Integration Services

Aux fins des présentes conditions d'utilisation seulement, le terme logiciel-service IBM renvoie à l'offre de logiciels-services IBM qui est définie dans le présent article 1.

Le client est autorisé à utiliser le logiciel-service IBM uniquement pendant une période d'abonnement valide. Pour utiliser ce logiciel-service IBM, il est obligatoire de s'abonner au logiciel-service IBM Sterling B2B Services. Le logiciel-service IBM Sterling B2B Services est assujéti à des conditions d'utilisation distinctes et à des frais supplémentaires indiqués dans un document transactionnel. Si le client n'est pas abonné au logiciel-service IBM Sterling B2B Services, les présentes conditions d'utilisation et tout abonnement au logiciel-service IBM sont nuls.

2. Définitions

Les termes qui ne sont pas définis dans les présentes conditions d'utilisation ont la signification qui leur est attribuée dans le contrat. Aux fins des présentes, le terme «programme» inclut le même terme utilisé dans le contrat applicable, et le terme «document transactionnel» inclut le terme «proposition de prix du logiciel-service IBM».

Boîte aux lettres électronique – Espace de stockage privé et sécurisé qui est attribué au client pour envoyer, stocker et recevoir des données électroniques.

Kilocaractère – Unité de mesure qui correspond à 1 000 octets de données.

Logiciels de soutien – Tout programme et les articles connexes fournis au client par IBM ou un tiers dans le cadre de l'offre de logiciel-service IBM afin de faciliter l'accès audit logiciel et son utilisation.

Partenaire – Entité organisationnelle avec laquelle le client a établi une relation d'affaires.

Pratique de protection des renseignements personnels – Pratique qui se trouve sur Internet à l'adresse <http://www.ibm.com/privacy>, et toute modification subséquente de cette pratique.

Schéma évolué – Schéma qui présente une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : (a) des structures complexes (p. ex., un sous-niveau de détails ou des lignes de sous-niveaux); (b) une logique sophistiquée (p. ex., une logique interne personnalisée, une recherche ou des renvois, des calculs complexes, des boucles conditionnelles); (c) aucun prétraitement ou post-traitement, aucun exit utilisateur ni aucune sortie comportant de multiples fichiers; (d) une structure de fichiers d'application de

taille moyenne (p. ex., comprenant actuellement moins de 40 champs et 8 types d'enregistrements); et (e) des fichiers de sortie uniques.

Schéma standard – Schéma qui présente une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : (a) des structures standards (p. ex., un seul sous-niveau de détail sans autre ligne de détail); (b) une logique standard (p. ex., une attribution variable, une recherche ou des renvois, aucun calcul ni aucune boucle conditionnelle); (c) aucun prétraitement ou post-traitement, aucun exit utilisateur ou aucune sortie comportant de multiples fichiers; (d) une structure de fichiers d'application de taille moyenne (p. ex., comprenant actuellement moins de 20 champs et 4 types d'enregistrements); et (e) aucune transformation XML; et f) des fichiers de sortie uniques.

Spécification de schéma – Représentation visuelle servant à élaborer un schéma. La spécification de schéma est livrée sous forme d'une feuille de calcul qui définit la relation au niveau des champs entre les données sources et les données résultantes (sortie).

Utilisateur invité – Utilisateur que le client autorise à accéder au logiciel-service IBM afin d'échanger des données avec lui ou auquel il permet d'utiliser ledit logiciel en son nom.

3. Modalités générales relatives aux redevances

3.1 Mesures

Les frais d'abonnement aux logiciels-services IBM sont basés sur une ou plusieurs des mesures suivantes :

Document – Unité de mesure servant de base pour obtenir le logiciel-service IBM. Un document correspond à un volume défini de données qui est contenu entre un enregistrement en-tête et un enregistrement en-queue qui indiquent respectivement le début et la fin du document. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir le nombre total de documents traités par le logiciel-service IBM pendant la période de mesure indiquée dans une autorisation d'utilisation ou un document transactionnel.

ID d'entité – Unité de mesure servant de base pour obtenir le logiciel-service IBM. Un ID d'entité est un identificateur unique qui peut correspondre à différents termes dans l'environnement du logiciel-service IBM et dans ce logiciel, notamment, ID de client («customer ID»), ID de partenaire («partner ID»), ID de fournisseur («supplier ID» ou «vendor ID») ou ID EDI («EDI ID»). Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir le nombre total d'ID d'entité contenus dans le logiciel-service IBM pendant la période de mesure indiquée dans l'autorisation d'utilisation du client ou dans un document transactionnel.

Dans le cas du site Web IBM Sterling Web Forms, des logiciels-services IBM Sterling Supplier Portal, IBM Sterling Supply Chain Visibility Vendor Compliance et IBM Sterling B2B Services, l'ID d'entité est un identificateur unique pour une entité commerçante, quelle que soit sa structure organisationnelle.

Gigaoctet – Unité de mesure servant de base pour obtenir le logiciel-service IBM. Un gigaoctet correspond à deux (2) octets de données à la puissance trente (30), soit 1 073 741 824 octets). Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir le nombre total de gigaoctets traités par le logiciel-service IBM pendant la période de mesure indiquée dans une autorisation d'utilisation ou un document transactionnel.

Schéma – Unité de mesure servant de base pour obtenir le logiciel-service IBM. Un schéma est défini comme étant une corrélation électronique qui est utilisée lors de l'exécution d'une transaction afin de déterminer le traitement qu'il faut faire des champs de données sources pour que ces données soient compréhensibles pour le destinataire des données. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir le nombre total de schémas fournis par le logiciel-service IBM afin de transformer les données sources en une sortie compréhensible pendant la période de mesure indiquée dans une autorisation d'utilisation ou un document transactionnel.

Processus d'interface avec les partenaires («PIP») – Unité de mesure servant de base pour obtenir le logiciel-service IBM. Un processus d'interface avec les partenaires est un processus d'affaires servant à orchestrer des transactions. Il existe des processus d'interface avec les partenaires comprenant un (1), deux (2) et trois (3) volets, et chacun d'eux est considéré comme étant un seul processus d'interface avec les partenaires. Le terme «volet» désigne le nombre de transactions individuelles requises pour constituer le processus. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir le nombre total de processus d'interface avec les partenaires traités par le logiciel-service IBM pendant la période de mesure indiquée dans une autorisation d'utilisation ou un document transactionnel.

Demande – Unité de mesure servant de base pour obtenir le logiciel-service IBM. Une demande est définie comme étant le fait pour le client d'autoriser IBM à fournir le service. Selon la nature du service, la demande peut prendre la forme d'un avis écrit ou encore d'une demande d'assistance par téléphone, par courriel ou en ligne. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir le nombre total de demandes soumises au logiciel-service IBM pendant la période de mesure indiquée dans une autorisation d'utilisation ou un document transactionnel.

Appel au serveur – Unité de mesure servant de base pour obtenir le logiciel-service IBM. Un appel au serveur correspond à des données transmises au logiciel-service IBM et traitées par ce dernier en réponse à un événement référencé du client déclenché par un système visiteur surveillé. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir le nombre d'appels au serveur utilisé par le logiciel-service IBM pendant la période de mesure indiquée dans une autorisation d'utilisation ou un document transactionnel.

3.2 Redevances et facturation

3.2.1 Mise en place

Les redevances de mise en place correspondent (a) à un numéro de pièce indiqué dans le document transactionnel; ou (b) à des frais contenus dans une description du travail personnalisée régie par un contrat de services professionnels distinct conclu entre IBM et le client. Les services de mise en place seront fournis uniquement à un emplacement dont le client est propriétaire ou dont il assure le contrôle ou dans un emplacement IBM, selon le cas.

3.2.2 Facturation de l'abonnement

Le montant exigible pour le logiciel-service IBM est indiqué comme suit dans un document transactionnel :

Les frais d'abonnement sont facturables sur une base mensuelle ou annuelle, pour la durée indiquée dans le document transactionnel. Le montant exigible par cycle de facturation est établi selon les frais d'abonnement et les frais d'utilisation excédentaire (s'il y a lieu).

3.2.3 Frais d'utilisation excédentaire

Si l'utilisation mesurée du client au cours d'un cycle de facturation excède la quantité commandée, le client devra payer des frais d'utilisation excédentaire, qui lui seront facturés mensuellement. Les frais d'utilisation excédentaire seront facturés conformément aux indications du document transactionnel.

3.2.4 Options à la demande

Les options à la demande seront facturées au cours du mois pendant lequel le client se sert de l'option en question et conformément aux indications du document transactionnel.

4. Création de comptes et accès

Lorsqu'un utilisateur du logiciel- service IBM s'inscrit pour obtenir un compte, IBM peut lui fournir un identificateur de compte et un mot de passe. Le client a la responsabilité de s'assurer que chaque utilisateur du logiciel-service IBM gère et maintient à jour l'information sur son compte. Le client peut en tout temps demander que des renseignements personnels fournis dans le cadre de l'inscription à un compte ou pour utiliser le logiciel-service IBM soient corrigés ou retirés de l'information sur le compte en question. Ces renseignements seront alors corrigés ou retirés, mais leur retrait pourrait empêcher l'accès audit logiciel.

Il incombe au client de s'assurer que chaque utilisateur du logiciel-service IBM protège son identificateur de compte et son mot de passe, et qu'il contrôle les personnes qui peuvent accéder à son compte ou utiliser ledit logiciel au nom du client.

5. Mises à niveau

Certaines offres de logiciels-services IBM peuvent être acquises à frais réduits pour remplacer des offres de logiciels-services IBM admissibles. Le client convient qu'IBM mettra fin à son utilisation de l'offre de logiciel-service IBM remplacée lorsqu'elle lui donnera accès à l'offre de logiciel-service IBM de remplacement.

6. Services à la demande

La commande de services à la demande se fera conformément aux modalités du contrat et du document transactionnel.

7. Suspension du logiciel-service IBM et résiliation

7.1 Suspension

En cas de violation des conditions d'utilisation, du contrat, de la politique d'utilisation acceptable, d'une appropriation illicite de la propriété intellectuelle d'IBM ou de la violation de la législation applicable par un utilisateur du logiciel-service IBM, IBM se réserve le droit de suspendre ou de révoquer l'accès de cet utilisateur audit logiciel et/ou de supprimer le contenu de l'utilisateur en question en tout temps. IBM avisera le client de toute suspension ou révocation.

7.2 Résiliation

Si l'abonnement du client au logiciel-service IBM Sterling B2B Services prend fin, l'abonnement du client au logiciel-service visé par les présentes prend automatiquement fin. IBM peut révoquer l'accès du client au logiciel-service IBM, avec motif à l'appui, si le client ne respecte pas les modalités du contrat ou les présentes conditions d'utilisation et qu'un tel défaut de conformité n'est pas corrigé dans un délai raisonnable après réception d'un avis écrit d'IBM. IBM peut mettre fin à l'accès du client au logiciel-service IBM à la fin de la période d'abonnement ou de renouvellement en cours, dans la mesure où elle fournit au client un préavis écrit d'annulation d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la fin de la période d'abonnement alors en cours. Dès la résiliation, le client devra régler toutes les redevances en souffrance, et son accès au logiciel-service IBM et ses autres droits y afférents seront annulés et prendront fin. Dans un tel cas, le client et ses utilisateurs du logiciel-service IBM doivent cesser d'utiliser ledit logiciel et détruire toutes les copies des logiciels de soutien associés qui sont en leur possession ou sous leur contrôle.

8. Renouvellement d'une période d'abonnement

8.1 Renouvellement automatique d'une période d'abonnement

Pour les clients qui ont conclu un du Contrat Passport Advantage international IBM ou un Contrat Passport Advantage Express international, les modalités des deux premiers paragraphes de l'article 3.5.4 du contrat relatifs au renouvellement annuel de l'abonnement aux logiciels et assistance et du soutien désigné, y compris toutes les dispositions nationales particulières applicables, s'appliquent à la présente offre de logiciel-service IBM, sauf que (a) pour les besoins des présentes conditions d'utilisation, les termes «abonnement aux logiciels et assistance» ou «soutien désigné» sont remplacés par les mots «période d'abonnement au logiciel-service IBM»; et (b) pour éviter le renouvellement automatique de la période d'abonnement au logiciel-service IBM, le client doit fournir à IBM un préavis écrit d'annulation quatre-vingt-dix (90) jours avant la fin de la période d'abonnement alors en cours.

8.2 Renouvellement obligatoire par le client

Dans le cas des clients qui ont conclu un Contrat international régissant les offres désignées relatives aux logiciels-services IBM, nonobstant toute indication contraire dans ledit contrat, y compris dans les dispositions nationales particulières, l'offre de logiciel-service IBM ne se renouvellera pas à la fin de la période d'abonnement initiale. Pour continuer d'utiliser le logiciel-service IBM au-delà de la période d'abonnement initiale, le client doit obtenir un nouvel abonnement pour ledit logiciel, aux termes du Contrat Passport Advantage international IBM ou du Contrat Passport Advantage Express international IBM, selon le cas.

9. Entretien d'urgence et périodique

IBM peut faire l'entretien périodique durant des plages horaires définies par IBM. Il se peut qu'il y ait d'autres temps d'arrêt planifiés ou non planifiés. Les mises à niveau périodiques des applications et des systèmes seront effectuées comme il est indiqué sur le site Web situé à l'adresse https://customer.sterlingcommerce.com/group/sterling/support_center ou à une adresse URL subséquente fournie par IBM.

Le logiciel-service IBM ne sera pas disponible durant ces heures.

10. Mises à jour, modalités applicables et autorisation de mises à jour automatiques

Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent à l'ensemble des améliorations, modifications, variations, révisions, mises à jour, suppléments, composants complémentaires et remplacements pour le logiciel-service IBM (collectivement appelés les «mises à jour») qu'IBM peut fournir ou rendre disponibles pour ledit logiciel-service IBM, sous réserve des modalités supplémentaires fournies par IBM qui s'appliquent à de telles mises à jour. Le client autorise IBM à transmettre des mises à jour du logiciel-service IBM, à y accéder, à en installer et à en fournir autrement, et convient qu'IBM peut le faire

automatiquement, conformément à ses procédures d'exploitation standards, sans donner d'avis supplémentaire ni obtenir de consentement. IBM n'a aucune obligation de créer, de fournir ou d'installer des mises à jour, et rien dans les présentes conditions d'utilisation ne peut être interprété comme une obligation d'IBM à cet égard.

11. Mise à jour des conditions d'utilisation

IBM se réserve le droit de modifier prospectivement les présentes conditions d'utilisation pour prendre en compte toute mise à jour qu'IBM peut fournir ou rendre disponible pour le logiciel-service au cours de la période d'abonnement, ainsi que pour répondre aux exigences des lois applicables, en fournissant au client un préavis d'au moins trente (30) jours concernant de telles conditions modifiées. Le renouvellement de l'abonnement sera régi par les conditions d'utilisation qui sont en vigueur au moment du renouvellement.

12. Assistance technique

À moins d'une indication contraire dans l'Annexe A, l'assistance technique est fournie pour l'offre de logiciel-service IBM et les logiciels de soutien, selon le cas, pendant la période d'abonnement, tel que défini sur le site https://customer.sterlingcommerce.com/group/sterling/support_center ou à une adresse URL subséquente fournie par IBM.

Cette assistance est incluse avec le logiciel-service IBM et n'est pas offerte dans le cadre d'une offre distincte.

13. Confidentialité et sécurité des données

13.1 Obligations du client

En ce qui concerne l'ensemble des données personnelles fournies par le client ou par son entremise à IBM, le client assumera seul la responsabilité de contrôleur des données pour se conformer à toutes les lois applicables en matière de protection des données ou aux lois similaires, notamment, la directive 95/46/CE de l'UE et les lois sur la mise en œuvre de cette directive, qui régissent le traitement des données personnelles et des catégories spéciales de données, tel que ces termes sont définis dans ladite directive et les lois sur la mise en œuvre de cette directive.

Le client convient d'obtenir l'ensemble des consentements, des autorisations et des approbations nécessaires sur le plan juridique et de faire toutes les divulgations requises avant (i) d'inclure des données personnelles dans le contenu; et (ii) d'utiliser les logiciels de soutien et le logiciel-service IBM.

Le client confirme et reconnaît qu'il assume seul la responsabilité de toutes les données personnelles qui peuvent faire partie du contenu, y compris tous les renseignements qu'un utilisateur du logiciel-service IBM partage avec des tiers au nom du client. Le client assume seul la responsabilité de déterminer les fins et les moyens de traitement de ses données personnelles par IBM aux termes des présentes conditions d'utilisation. Il doit en outre s'assurer qu'un tel traitement selon ses instructions n'entraînera pas la violation par IBM des lois applicables en matière de protection des données.

Le logiciel-service IBM n'est pas destiné au stockage et à la réception de renseignements personnels sensibles ou de renseignements médicaux protégés (selon la définition ci-dessous), quelle qu'en soit la forme, et le client assume la responsabilité des coûts et des autres montants raisonnables qu'IBM pourrait engager relativement à de tels renseignements qui sont fournis à IBM, ou à la perte ou à la divulgation de tels renseignements par IBM, y compris ceux qui découlent de toute réclamation d'un tiers.

«Renseignements personnels sensibles» désigne 1) les données personnelles dont la perte déclencherait la nécessité de procéder à une notification de violation des données, et comprend, notamment, les renseignements financiers, le numéro d'identification utilisé dans un pays [p. ex. le numéro d'assurance sociale (NAS) ou le numéro de sécurité sociale (NSS)], ou un autre numéro d'identification émis par le gouvernement, comme le numéro de permis de conduire ou le numéro de passeport, le numéro de compte bancaire, le numéro de carte de crédit ou de carte de débit; et 2) les données personnelles relatives à l'origine raciale ou ethnique, à l'orientation sexuelle, aux opinions politiques ou aux croyances ou activités religieuses, idéologiques ou philosophiques ou à l'appartenance syndicale. «Renseignements médicaux protégés» désigne les renseignements médicaux des particuliers identifiables selon la définition de la Health Information Portability and Accountability Act de 1996 («HIPAA»), tel qu'elle a été modifiée.

Le client convient que si IBM détermine raisonnablement que c'est utile pour fournir le logiciel-service IBM, elle peut transférer le contenu et des données personnelles au-delà d'une frontière nationale aux entités et pays indiqués dans un avis au client. Le client consent à ce que le logiciel-service IBM soit

fourni par ces entités dans ces pays. En outre, le client assume seul la responsabilité de s'assurer que tout transfert de données personnelles au-delà d'une frontière nationale en vertu des conditions d'utilisation respecte les lois applicables en matière de protection des données. IBM coopérera raisonnablement avec le client, au profit du client ou d'un contrôleur des données du client, pour répondre à toutes exigences juridiques, y compris l'obtention d'approbations obligatoires.

Si IBM modifie la façon dont elle traite ou sécurise les données personnelles dans le cadre du logiciel-service IBM et que la modification fait que le client n'est pas conforme aux lois sur la protection des renseignements personnels qui s'y appliquent, le client peut résilier la période d'abonnement en cours pour le logiciel-service en jeu, en remettant à IBM un avis écrit dans les trente (30) jours après qu'IBM l'a informé du changement. IBM ne sera pas tenue de rembourser ou de créditer le client à la suite d'une telle résiliation.

13.2 Obligations d'IBM

IBM traitera les données personnelles du client uniquement d'une manière raisonnablement nécessaire pour fournir le logiciel-service IBM et seulement à cette fin.

IBM traitera les données personnelles du client seulement dans le cadre de la livraison du logiciel-service IBM, telle que décrite par IBM, et le client convient que la description fournie par IBM est conforme à ses instructions de traitement.

À la demande écrite du client, dès la résiliation ou l'expiration des présentes conditions d'utilisation ou du contrat, IBM détruira tout contenu que le client définit comme étant des données personnelles ou le lui retournera.

Si le client ou un contrôleur des données du client est tenu en vertu des lois applicables en matière de protection des données de fournir à une personne ou à l'autorité pertinente des renseignements sur les données personnelles du client ou un accès à celles-ci, IBM coopérera raisonnablement avec le client afin de fournir de tels renseignements ou un tel accès.

13.3 Protection du contenu

Nonobstant toute disposition contraire dans le contrat :

- a. IBM ne dévoilera ou n'utilisera pas intentionnellement le contenu du client, sauf pour exploiter et exécuter le logiciel-service IBM tel que prévu dans le présent contrat, sous réserve du respect par IBM des lois applicables;
- b. IBM traitera le contenu du client seulement dans les systèmes utilisés pour héberger et exploiter le logiciel-service IBM et dans lesquels IBM a mis en œuvre les pratiques et procédures de sécurité énoncées ci-après.

13.4 Pratiques de sécurité

IBM met en place et maintient des pratiques et des procédures, pouvant être révisées périodiquement, afin de protéger les systèmes utilisés pour héberger et exploiter le logiciel-service IBM. Ces pratiques et procédures sont conçues pour réduire la vulnérabilité de ces systèmes aux pertes accidentelles, aux intrusions illégales, aux accès non autorisés, à la divulgation ou à l'altération de l'information ou aux comportements fautifs qui pourraient porter atteinte au contenu du logiciel-service IBM ou à l'utilisation qu'en fait le client, endommager ce contenu ou mener à une utilisation non appropriée dudit contenu. Le client peut, sur demande, obtenir une description des pratiques et procédures qui s'appliquent au logiciel-service IBM, y compris les mesures techniques et opérationnelles pertinentes. Le client a la responsabilité de déterminer si ces pratiques et procédures conviennent pour répondre à ses besoins. En utilisant le logiciel-service IBM, le client reconnaît que les pratiques et procédures d'IBM lui sont acceptables et qu'ils répondent à ses besoins. Sauf disposition expresse contraire dans les pratiques de sécurité pour le logiciel-service IBM, IBM ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard des fonctions de sécurité ou de la protection du logiciel-service IBM ou du contenu du client contre les intrusions ou les comportements fautifs.

14. Conformité aux lois applicables en matière d'exportation

Chacune des parties convient de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière d'importation et d'exportation, y compris celles des États-Unis relatives à l'embargo, et les réglementations relatives aux sanctions et aux interdictions sur les exportations par certains utilisateurs finals ou pour toute utilisation interdite (y compris les armes nucléaires, spatiales ou balistiques, chimiques et biologiques). Le client déclare que le contenu ne sera pas soumis, en totalité ou en partie, au contrôle exercé en vertu de l'International Traffic in Arms Regulation (ITAR), le règlement américain

sur le trafic d'armes international. Le client reconnaît qu'IBM peut utiliser des ressources mondiales (résidents non permanents utilisés localement et personnel situé partout dans le monde) pour assurer à distance la livraison du logiciel-service IBM. Le client déclare qu'aucun contenu accessible à IBM pour le logiciel-service IBM n'exigera un permis d'exportation ou n'est frappé d'une restriction d'exportation vers toute ressource mondiale ou personnel IBM en vertu de lois applicables en matière de contrôle des exportations.

15. Indemnisation

Le client convient d'indemniser, de défendre et de mettre à couvert IBM relativement à toute réclamation d'un tiers découlant de ce qui suit ou qui s'y rattache : 1) la violation de la politique d'utilisation acceptable par le client ou tout utilisateur du logiciel-service IBM; ou 2) le contenu créé dans le logiciel-service IBM ou fourni, téléchargé ou transféré dans ledit logiciel par le client ou tout utilisateur de ce logiciel.

16. Violation de droits d'auteur

IBM a comme politique de respecter les droits de propriété intellectuelle d'autrui. Pour signaler la violation d'objets protégés par un droit d'auteur, veuillez visiter la page sur les avis relatifs à la Digital Millennium Copyright Act à l'adresse <http://www.ibm.com/legal/us/en/dmca.html>.

17. Garanties et exclusions

17.1 Garantie limitée

IBM garantit que le logiciel-service IBM respectera ses spécifications indiquées dans l'Annexe A des présentes conditions d'utilisation. Le client convient que ces spécifications peuvent être fournies en anglais seulement, à moins d'une exigence contraire d'une loi locale, sans possibilité de renonciation ou de limitation contractuelle.

Si le logiciel-service IBM ne fonctionne pas tel que garanti et qu'IBM est incapable de le faire fonctionner comme tel, IBM accordera au client un remboursement au prorata des montants qu'il a payés d'avance, et le droit du client d'utiliser ledit logiciel prendra fin. Cette garantie limitée demeure en vigueur pendant la période d'abonnement à l'offre de logiciel-service IBM.

Aspects non couverts par la garantie

IBM ne garantit pas que le logiciel-service IBM fonctionnera de façon ininterrompue, sécurisée ou sans erreur, ni qu'elle corrigera tous les défauts ou qu'elle pourra empêcher un tiers de perturber le fonctionnement dudit logiciel.

Le client assume la responsabilité des résultats obtenus par l'utilisation du logiciel-service IBM.

17.2 Étendue de la garantie

CES GARANTIES CONSTITUENT LES GARANTIES EXCLUSIVES DU CLIENT ET REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES OU CONDITIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, NOTAMMENT, LES GARANTIES OU CONDITIONS IMPLICITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE ET À LA CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER, À LA QUALITÉ SATISFAISANTE ET LES GARANTIES OU CONDITIONS CONCERNANT L'ABSENCE DE CONTREFAÇON.

Toute utilisation abusive ou modification, tout accident, environnement physique ou d'exploitation inadéquat ou entretien inadéquat effectué par le client ou un tiers, toute défaillance ou tout dommage causé par un produit dont IBM n'est pas responsable, entraînera l'annulation des garanties indiquées à l'article 17.1.

18. Modalités particulières aux offres de logiciels-services IBM

Aux fins de la tarification du logiciel-service IBM sur la base de documents, la taille d'un document est réputée être de trois (3) kilocaractères ou moins. Si la taille moyenne de l'ensemble des documents pour le mois excède trois (3) kilocaractères, des frais d'utilisation excédentaires, définis dans le document transactionnel, seront calculés en se basant sur le nombre de kilocaractères excédentaires traités divisé par trois (3).

Si le client ou un utilisateur du logiciel-service IBM transmet du contenu à un site Web ou à un autre service d'un tiers qui est lié audit logiciel ou accessible par ce logiciel, le client et l'utilisateur dudit logiciel autorisent IBM à effectuer cette transmission et conviennent que cette interaction se fait uniquement entre le client et le site Web ou le service du tiers en question. IBM n'offre aucune garantie, ne fait aucune déclaration et décline toute responsabilité à l'égard de tels sites ou services d'un tiers.

Si le logiciel-service IBM contient des exits utilisateurs qui permettent au client (ou à un tiers désigné par le client) de configurer une application logicielle IBM et que le client ou le tiers désigné utilise ces exits utilisateurs, IBM décline toute responsabilité à l'égard de toutes les configurations qui en résulteront («compléments uniques du client»), et ces compléments ne feront pas partie du logiciel-service IBM.

IBM peut (a) compiler et analyser des données sommaires groupées anonymes liées à l'utilisation du logiciel-service IBM par le client; et (b) préparer des rapports, des études, des analyses et d'autres travaux résultant de la compilation et de l'analyse (collectivement appelés les «données compilées»). IBM conserve tous les droits de propriété sur les données compilées.

IBM peut copier les données du client dans un serveur non destiné à la production, dans l'environnement du logiciel-service IBM, exclusivement pour tester et améliorer la qualité des produits IBM.

Dans la mesure où IBM l'exige de façon raisonnable pour remplir ses obligations dans le cadre des services, le client convient d'accorder (1) à IBM un accès suffisant à ses systèmes, à ses informations, à son personnel et à ses ressources et de s'acquitter de ses autres responsabilités dans le cadre des services de mise en place; et (2) un environnement de travail adéquat et sécuritaire aux employés et aux sous-traitants d'IBM qui travaillent dans ses locaux, et ce, sans frais pour IBM. IBM n'est pas responsable de tout retard d'exécution ou de toute inexécution des services de mise en place attribuable au fait que le client a tardé à accorder un tel accès ou qu'il a manqué à une autre de ses obligations liées aux services de mise en place.

IBM décline toute responsabilité à l'égard de toute question liée à l'offre et à la vente de produits ou de services faites par le client, ses sociétés et leurs partenaires respectifs et conclues entre ces entités («transactions d'affaires»), et ce, peu importe que ces transactions soient communiquées par ces entités, entre elles ou par l'intermédiaire du logiciel-service IBM.

Les utilisateurs invités du client peuvent être tenus de conclure un contrat en ligne fourni par IBM afin d'accéder au logiciel-service IBM et d'utiliser ledit logiciel. Le client est responsable de ces utilisateurs invités, notamment, en ce qui concerne a) les réclamations faites par ces derniers en lien avec le logiciel-service IBM; b) les frais engagés par ces utilisateurs; ou c) toute utilisation abusive dudit logiciel par ces utilisateurs.

Le logiciel-service IBM peut inclure : (1) la réception ou la transmission de données échangées entre le client et ses partenaires; (2) la transmission de données à destination ou en provenance des partenaires du client, que ce soit par l'intermédiaire de connexions directes avec IBM ou d'interconnexions par l'entremise de passerelles ou de réseaux fournis par des tiers («services d'interconnexion», dans le cadre desquels chaque tiers agit en tant que «fournisseur de services d'interconnexion»); ou (3) certains services de traduction ou d'autres services connexes. IBM peut transférer ou stocker les données hors du pays où se trouvent le client ou ses partenaires, mais uniquement pour fournir le logiciel-service IBM ou pour répondre aux exigences des lois ou des processus juridiques applicables. À MOINS D'UNE INDICATION CONTRAIRE DANS UN CONTRAT DISTINCT CONCLU ENTRE LE CLIENT ET UN FOURNISSEUR DE SERVICES D'INTERCONNEXION, UN TEL FOURNISSEUR N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ ENVERS LE CLIENT EN CE QUI A TRAIT À LA FOURNITURE DU LOGICIEL-SERVICE IBM.

Les instances de scripts personnalisés qui font un traitement sur mesure des données avant la traduction (données entrantes ou sortantes) ne sont pas documentées ni incluses dans le logiciel-service IBM.

Le logiciel-service IBM n'inclut en aucun temps le traitement (ou la facilitation du traitement) de données de réclamation touchant les soins de santé ou d'autres renseignements du secteur de la santé, reçus du client ou en son nom, et visant à transformer des formats non standards (ou un contenu non standard) en éléments ou en transactions standards (ou vice versa).

IBM conservera et affichera en ligne les données pendant une période d'une durée équivalente à la période d'abonnement. Par exemple, si le client s'abonne pour une période de trente-six (36) mois, toutes les données seront conservées tout au long de la période d'abonnement. Si le client renouvelle son abonnement pour une période supplémentaire de vingt-quatre (24) mois, les données des 24 derniers mois seront conservées sur une base de roulement, c'est-à-dire, que six (6) mois après le début de la nouvelle période d'abonnement, les données pour ces 6 mois et les données des dix-huit (18) derniers mois de la période d'abonnement précédente seront conservées. La période de conservation des données peut être prolongée par la voie d'une offre spécifique formulée dans l'Annexe A. Les données sont éliminées après la période de conservation.

18.1 Le client s'engage (et obligera ses partenaires, s'il y a lieu) à :

- a. aviser IBM des erreurs ou des échecs de traduction ou de traitement, des transmissions non conformes, des échecs de transmissions (envoi ou réception) ou de l'incapacité d'accéder à une boîte aux lettres électronique;
- b. vérifier que les données sont exactes et complètes, et chiffrer les données s'il désire ou doit les rendre illisibles ou indéchiffrables dans l'environnement des services, de même que lorsqu'elles transitent par les réseaux d'IBM et d'autres réseaux de tiers, y compris par des services d'interconnexion;
- c. définir les paramètres de traitement de données et de transmission applicables;
- d. assurer que les mesures de protection appropriées sont en place pour détecter les erreurs de données, de traitement et de transmission;
- e. conserver suffisamment de données, de fichiers et d'autres éléments de référence pour permettre à IBM de reconstituer l'ensemble des données, des fichiers et des autres éléments (tels que les fichiers sur carte, sur bande et sur disque, ainsi que les sorties d'imprimantes) nécessaires pour fournir de nouveau tout service du logiciel-service IBM;
- f. maintenir la continuité des opérations et communiquer ses attentes à la communauté de partenaires en ce qui a trait aux périodes d'essai, aux migrations et aux conversions du logiciel-service IBM ou à ce logiciel-service;
- g. veiller à ce que le personnel du client soit disponible pour fournir l'assistance raisonnable dont a besoin IBM;
- h. fournir, aux fins de mise en place des schémas, l'information raisonnable que demande IBM, notamment, la disposition des fichiers d'application, les spécifications propres aux exigences des partenaires, des données d'essai et l'information existante sur les schémas;
- i. fournir, à la demande raisonnable d'IBM, un document définissant chaque processus d'affaires du client touché par la mise en œuvre du projet;
- j. fournir, s'il y a lieu, l'information et les documents qui sont raisonnablement requis pour permettre à IBM d'achever la mise en œuvre du projet; et
- k. veiller à ce que le directeur de projet du client soit le seul interlocuteur entre IBM et le client, qu'il participe aux réunions de l'équipe de projet, qu'il coordonne et aide à résoudre les problèmes concernant le projet au sein de l'organisation du client et qu'il exécute toute autre tâche de gestion de projet raisonnable et standard dans l'industrie.

18.2 IBM n'est pas responsable des aspects suivants :

- a. les erreurs et les défaillances de l'équipement ou du logiciel du client ou d'un tiers;
- b. tout défaut du client ou d'un tiers d'agir à l'égard d'une communication transmise au client ou par ce dernier;
- c. la solvabilité ou la performance de l'un ou l'autre des partenaires du client;
- d. la transmission incorrecte de données par le client ou un partenaire du client;
- e. les services d'interconnexion du client ou les erreurs ou défaillances desdits services, dans la mesure où ils sont attribuables au fournisseur de services d'interconnexion du client, au client, à ses partenaires ou à des as de force majeure; ou
- f. les services d'inversion de migration si IBM a résilié ou mis fin à une partie des services.

18.3 Cadre du projet

Conformément au document transactionnel, IBM fournira les ressources pour la solution qui sont requises afin de planifier, de créer et de mettre en œuvre le logiciel-service IBM. Les phases incluses dans ce processus sont les suivantes :

- a. Conception du service – Cette phase a pour objectif de concevoir l'environnement d'affaires et technique. IBM évaluera l'environnement actuel du client et examinera tout document sur l'architecture préparé précédemment, ainsi que la collecte d'exigences supplémentaires pour la mise en place initiale du matériel, des systèmes, des communications, des interfaces d'applications, de même que les exigences des partenaires.

- b. Approvisionnement du service – Cette phase a pour but de migrer la communauté des partenaires d'échanges commerciaux actuelle du client (c.-à-d., les ID d'entité et les schémas) au logiciel-service IBM. Conformément au document transactionnel, IBM s'engage à :
- (1) mettre en œuvre la connectivité entre IBM et le client;
 - (2) mettre en œuvre la connectivité entre IBM et les partenaires du client;
 - (3) effectuer des tests unitaires, d'intégration et de connectivité en suivant les plans de test d'IBM;
 - (4) élaborer les spécifications de mappage et les schémas; et
 - (5) travailler avec le client pour gérer la mise en œuvre de la communauté de partenaires du client.
- c. Exploitation – Cette phase consiste pour IBM à gérer les opérations quotidiennes du logiciel-service IBM. IBM exploitera et gèrera les installations qui hébergent le matériel et le logiciel liés à l'infrastructure de commerce électronique du client, dans un environnement sécurisé, y compris l'équipement, les communications et les applications.

Le logiciel-service permettra au client de transmettre à IBM les fichiers devant être convertis en utilisant des méthodes fondées sur les règles de gestion fournies par le client, puis ces fichiers seront acheminés au(x) partenaire(s) du client. Les fichiers reçus des partenaires seront convertis dans le format requis par le client, à l'aide de méthodes fondées sur les règles de gestion fournies par le client, et seront ensuite transmis au client conformément aux instructions du client. Le client aura la responsabilité de maintenir la continuité des opérations et de gérer les attentes de la communauté de partenaires en ce qui a trait aux périodes d'essai, aux migrations et aux conversions du logiciel-service IBM ou à ce logiciel-service;

Au besoin, tout service à distance supplémentaire sera facturé conformément aux redevances indiquées dans une description du travail personnalisée qui sera régie par un contrat de services professionnels distinct conclu entre IBM et le client.

19. Dispositions générales

Dans le cas où une des clauses des présentes conditions d'utilisation est déclarée invalide ou inexécutable, toutes les autres clauses desdites conditions demeurent pleinement en vigueur. Le fait qu'une partie omette d'exiger l'exécution rigoureuse ou d'exercer un droit au moment opportun ne l'empêche pas de le faire par la suite à l'égard du défaut en question ou d'un défaut ultérieur. Les modalités des présentes conditions d'utilisation de nature à s'appliquer au-delà de la résiliation de celles-ci ou de la période d'abonnement applicable demeurent en vigueur jusqu'à leur exécution intégrale et lient les successeurs et les ayants droit respectifs des parties.

20. Entente intégrale

L'entente intégrale intervenue entre les parties est constituée des présentes conditions d'utilisation et du contrat, et remplace toute communication antérieure, verbale ou écrite, entre le client et IBM. Advenant une incompatibilité entre les présentes conditions d'utilisation et les modalités du contrat, les présentes conditions d'utilisation ont préséance.

Toute modalité supplémentaire ou différente dans une communication écrite du client (comme un bon de commande, un accusé de réception ou un courriel) est nulle. Les présentes conditions d'utilisation peuvent être modifiées seulement tel que défini aux présentes.

Partie 2 – Dispositions nationales particulières

Les modalités suivantes remplacent ou modifient les modalités énoncées à la Partie 1. Toutes les modalités de la Partie 1 qui ne sont pas modifiées ci-dessous demeurent inchangées et en vigueur. La présente Partie 2 comporte des modifications aux conditions d'utilisation et est structurée comme suit :

- Modifications visant les pays d'Asie-Pacifique; et
- Modifications visant les pays d'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique.

MODIFICATIONS VISANT LES PAYS D'ASIE-PACIFIQUE

AUSTRALIE

17. Warranty and Exclusions

The following is added to the end of Section 17:

The warranties specified in this Section are in addition to any rights Customer may have under the Competition and Consumer Act 2010 or other legislation and are only limited to the extent permitted by the applicable legislation.

JAPON

17. Warranty and Exclusions

The following is deleted from the first paragraph of Section 17:

Customer agrees that such specifications may be supplied only in the English language, unless otherwise required by local law without the possibility of contractual waiver or limitation.

NOUVELLE-ZÉLANDE

17. Warranty and Exclusions

The following is added to this Section:

The warranties specified in this Section are in addition to any rights Customer may have under the Consumer Guarantees Act 1993 or other legislation which cannot be excluded or limited. The Consumer Guarantees Act 1993 will not apply in respect of any goods which IBM provides, if Customer requires the goods for the purposes of a business as defined in that Act.

MODIFICATIONS VISANT LES PAYS D'EUROPE, DU MOYEN-ORIENT ET D'AFRIQUE (E/MO/A)

ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE

The following is added to Section 17: Warranty and Exclusions:

In the European Union ("EU"), consumers have legal rights under applicable national legislation governing the sale of consumer goods. Such rights are not affected by the provisions set out in this Section 17: Warranty and Exclusions.

AUTRICHE

17. Warranty and Exclusions

If you paid a charge for the IBM SaaS then the Section 17 Warranty and Exclusions is replaced in its entirety by the following:

17. Warranties and Exclusions

IBM provides the IBM SaaS in conformity with its descriptions as contained in the IBM SaaS Appendix A of this Terms of Use and maintains it in this condition for the term of the IBM SaaS. IBM, its Affiliates and suppliers disclaim all further warranties ("*Ausschluß der Gewährleistung*").

Warranties, if any, for Enabling Software supplied as part of this IBM SaaS may be found in their license agreements.

ALLEMAGNE

17. Warranty and Exclusions

If you paid a charge for the IBM SaaS then the Section 17 Warranty and Exclusions is replaced in its entirety by the following;

17. Warranties and Exclusions

IBM provides the IBM SaaS in conformity with its descriptions as contained in the IBM SaaS Appendix A of this Terms of Use and maintains it in this condition for the term of the IBM SaaS. IBM, its Affiliates and suppliers disclaim all further warranties ("*Ausschluß der Gewährleistung*").

Warranties, if any, for Enabling Software supplied as part of this IBM SaaS may be found in their license agreements.

IRLANDE

17. Warranty and Exclusions

The following paragraph is added:

Except as expressly provided in these terms and conditions, or Section 12 of the Sale of Goods Act 1893 as amended by the Sale of Goods and Supply of Services Act, 1980 (the "1980 Act"), all conditions or warranties (express or implied, statutory or otherwise) are hereby excluded including, without limitation, any warranties implied by the Sale of Goods Act 1893 as amended by the 1980 Act (including, for the avoidance of doubt, Section 39 of the 1980 Act).

IRLANDE ET ROYAUME-UNI

20. Entire Agreement

The following sentence is added at the beginning of this Section 20:

Nothing in the following paragraphs shall have the effect of excluding or limiting liability for fraud.

Annexe A

Description du logiciel-service IBM

Fonctions et composants

Le logiciel-service IBM Sterling B2B Integration Services permet une connectivité et une collaboration sécurisées avec les clients, les fournisseurs et les partenaires du client. Le logiciel-service IBM Sterling B2B Integration Services est fondé sur les capacités d'intégration et de visibilité interentreprises en nuage du logiciel-service IBM Sterling B2B Collaboration Network. Il fournit des offres de services complètes pour l'accueil des partenaires, la gestion du processus interentreprises et l'assistance pour les partenaires. Des instructions spécifiques à l'utilisation des composants du logiciel-service IBM énumérés ci-dessous se trouvent dans la version courante de la documentation d'utilisation applicable fournie par IBM (le « Guide d'utilisation »), qu'IBM se réserve le droit de modifier au besoin.

La liste de tous les composants disponibles du logiciel-service IBM est fournie ci-dessous. Le client est autorisé à recevoir uniquement les composants du logiciel-service IBM auxquels il s'est abonné aux termes d'un document transactionnel, d'une description du travail distincte (telle que décrite dans les présentes) ou comme services à la demande ou à distance (tels que décrits également aux présentes).

1. Logiciel-service IBM de base

1.1 Transformation

- a. IBM Sterling B2B Services – Collaboration Network – EDI to Fax Transformation : Ce composant permet de convertir les messages EDI du client en un format lisible et de transmettre par télécopieur le document qui en résulte au partenaire du client.
- b. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – Map Change : Ce composant permet d'effectuer jusqu'à quatre (4) changements aux données, de mener jusqu'à deux (2) cycles d'essais et de mettre à jour la spécification de schéma au besoin.
- c. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – PIP Based Routing for RosettaNet, CIDX, or PIDX : Ce composant permet d'échanger des documents entre le client et un partenaire en utilisant le protocole RNIF 2.0.
- d. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – PIP Based Transformation for CIDX : Ce composant permet d'appliquer un schéma CIDX aux données afin de les convertir d'un format à un autre lors de l'exécution de la transaction. Des frais supplémentaires s'appliquent à ce traitement.
- e. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – PIP Based Transformation for PIDX : Ce composant permet d'appliquer un schéma PIDX aux données afin de les convertir d'un format à un autre lors de l'exécution de la transaction. Des frais supplémentaires s'appliquent à ce traitement.
- f. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – PIP Based Transformation for RosettaNet : Ce composant permet d'appliquer un schéma RosettaNet aux données afin de les convertir d'un format à un autre lors de l'exécution de la transaction. Des frais supplémentaires s'appliquent à ce traitement.

1.2 Services d'assistance

- a. IBM Sterling B2B Services – Integration Plus – Client Services Process Support Subscription : Ce composant permet de fournir au client de l'assistance technique et du service à la clientèle. Le client assurera le premier niveau d'assistance pour la communauté de partenaires, alors qu'IBM fournira le second niveau d'assistance pour cette même communauté et gèrera les problèmes techniques soumis par le client. Ce niveau d'assistance s'ajoute à l'assistance standard définie dans l'article 12.

De plus, IBM désignera un directeur de programme qui travaillera avec le client en vue d'élaborer un plan d'affaires pour le commerce électronique, dans lequel seront définis les stratégies et les objectifs pour le commerce électronique. Le directeur de programme veillera, s'il y a lieu, à superviser le projet, effectuera des examens des activités d'affaires et formulera des

recommandations, exécutera les évaluations applicables et agira à titre d'unique interlocuteur du client.

- b. IBM Sterling B2B Services – Integration Plus – Client Process Support with Client Customer Support Subscription : Ce composant permet de fournir de l'assistance technique et du service à la clientèle au client et à sa communauté de partenaires. IBM gèrera les problèmes techniques interentreprises, et toutes les préoccupations d'affaires seront soumises au client aux fins de résolution. IBM fournira à la communauté de partenaires du client un numéro de téléphone pour obtenir de l'assistance d'IBM. Ce niveau d'assistance s'ajoute à l'assistance standard définie dans l'article 12.
- c. IBM Sterling B2B Services – Integration Plus – Client Process Support with Client Supplier Support Subscription : Ce composant permet de fournir de l'assistance technique et du service à la clientèle au client et à sa communauté de partenaires fournisseurs. IBM gèrera les problèmes techniques interentreprises, et toutes les préoccupations d'affaires seront soumises au client aux fins de résolution. IBM fournira à la communauté de partenaires fournisseurs du client un numéro de téléphone pour obtenir de l'assistance d'IBM. Ce niveau d'assistance s'ajoute à l'assistance standard définie dans l'article 12.

1.3 Conservation des données

- a. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic –Extended Data Retention : Ce composant permet de stocker des gigaoctets de données pour une période prolongée d'une durée prédéterminée. La quantité de données est mesurée au cours du dernier jour du mois.

1.4 Autres composants

- a. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – Process Enrichment Service : Ce composant permet de modifier le processus de traitement d'un document interentreprises standard en l'acheminant à un service Web d'un tiers pour valider l'information qu'il contient ou pour recueillir de l'information supplémentaire qui servira à enrichir le contenu du document.
- b. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – Synchronous B2B Process Service : Ce composant fournit un traitement en temps réel des demandes de renseignements et des réponses à ces demandes sur un site Web et permet d'échanger, en mode synchrone, des documents sur la chaîne d'approvisionnement, ce qui donne au client la possibilité d'échanger des messages en temps réel avec les partenaires par l'entremise de l'environnement des services interentreprises d'IBM, et ce, même si les interfaces des services Web sont différentes.

2. Services de mise en place

- a. IBM Sterling B2B Services – Collaboration Network –EDI to Fax Transformation Map Set-Up : Ce composant permet de mettre en place le processus et de créer le schéma pour permettre la conversion d'un document EDI du client dans un format de télécopie qui doit être transmis à ses partenaires.

IBM s'engage à :

- livrer un document de définition de modèle de télécopie, qui définit la relation au niveau des champs entre les données sources (EDI) et la sortie de télécopie, et qui indique comment disposer cette sortie;
- livrer le formulaire de sortie de télécopie et le bordereau de télécopie;
- créer un schéma (sans prétraitement, ni post-traitement) en utilisant le format du fichier, le guide de mise en œuvre et en répondant aux exigences de mise en œuvre pertinentes;
- effectuer des tests unitaires et de système;
- traduire les données des tests;
- valider les données de tests de sortie par rapport à la spécification de schéma;
- mettre en œuvre le schéma créé et le formulaire de télécopie dans l'environnement du logiciel-service IBM.

Le client s'engage à fournir :

- de l'information pour le document de définition de modèle de télécopie;
- de l'information dans le guide de mise en œuvre (norme, version, segments, éléments, caractéristiques, bouclage, etc.);

- de la documentation détaillée pour la mise en œuvre EDI en ce qui a trait au fichier d'entrée EDI;
 - des données de tests EDI, en format électronique;
 - l'accès à une personne-ressource qui connaît bien les applications du client et l'emplacement des données.
- b. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – Advanced Map Set-up
IBM s'engage à :
- analyser les exigences techniques pour élaborer un schéma évolué en se servant du format des fichiers, du guide de mise en œuvre et en tenant compte des exigences pertinentes de l'entreprise. Il se peut que la combinaison avec chaque partenaire exige une analyse distincte;
 - élaborer la spécification de schéma et les schémas évolués requis pour les partenaires actuels du client en mode de production; et
 - mettre en œuvre les schémas évolués créés dans l'environnement de production du logiciel-service IBM.
- c. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – Data Extraction Service Set-up : Ce composant permet de créer une table pour enregistrer de l'information issue de transactions spécifiques et de paramétrer la communication de cette table au client sur une base périodique définie.
- d. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic –Expectant Event Alerting Set-up :
IBM s'engage à :
- définir les événements indiqués par le client selon un calendrier ou une période de la journée;
 - déterminer l'adresse ou les adresses de courriel auxquelles les alertes doivent être transmises;
 - déterminer les intervalles auxquels l'alerte ou les alertes doivent être transmises;
 - établir l'événement, ainsi que l'acheminement de l'alerte et les courriels qui s'y rattachent.
- e. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – Gentrans Integration Services – Map Set-up :
IBM s'engage à :
- analyser les exigences techniques pour élaborer un schéma standard en se servant du format des fichiers, du guide de mise en œuvre et en tenant compte des exigences pertinentes de l'entreprise. Il se peut que la combinaison avec chaque partenaire exige une analyse distincte;
 - élaborer la spécification de schéma et les schémas standards requis pour les partenaires actuels du client en mode de production; et
 - mettre en œuvre les schémas standards créés dans l'environnement de production du logiciel-service IBM.
- f. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – PIP Based Routing Set-up for RosettaNet, CIDX, or PIDX : Ce composant permet d'établir et de tester la connectivité entre le client et un partenaire en utilisant le protocole RNIF 2.0.
- g. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – PIP Based Transformation Map for RosettaNet, CIDX, or PIDX :
IBM s'engage à :
- analyser les exigences techniques pour élaborer un schéma standard selon lequel l'intrant ou l'extrant du schéma est basé sur la norme CIDX, PIDX ou RosettaNet (selon le cas), en se servant du format des fichiers, du guide de mise en œuvre et en tenant compte des exigences pertinentes de l'entreprise. Il se peut que la combinaison avec chaque partenaire exige une analyse distincte;
 - élaborer la spécification de schéma et les schémas standards requis pour les partenaires actuels du client en mode de production; et
 - mettre en œuvre les schémas standards créés dans l'environnement de production du logiciel-service IBM.
- h. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – Project Implementation : Ce composant permet à IBM de travailler avec le directeur de projet du client en vue de s'entendre sur un plan de projet pour

- i. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic –Standard Integration Services Map Set-up :
IBM s'engage à :
- analyser les exigences techniques pour élaborer un schéma standard en se servant du format des fichiers, du guide de mise en œuvre et en tenant compte des exigences pertinentes de l'entreprise. Il se peut que la combinaison avec chaque partenaire exige une analyse distincte;
 - élaborer la spécification de schéma et les schémas standards requis pour les partenaires actuels du client en mode de production; et
 - mettre en œuvre les schémas standards créés dans l'environnement de production du logiciel-service IBM.
- j. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic –Standard Integration Services Partner Set-up : Ce composant permet à IBM de travailler avec le client pour gérer la mise en œuvre de la communauté de partenaires du client. Ce service peut inclure l'installation, la configuration et l'essai des connexions des partenaires.
- k. IBM Sterling B2B Services – Integration Plus – Project Implementation : Ce service consiste à travailler avec le client pour déterminer les activités requises pour configurer le logiciel-service IBM Sterling B2B Services, ce qui inclut la conception, la connectivité physique, la configuration en mode de production, les essais, ainsi que la planification opérationnelle et de l'assistance.
- IBM peut effectuer les tâches suivantes :
- fournir une analyse, une conception et des services de planification de projet pour évaluer l'environnement actuel du client;
 - effectuer le paramétrage initial des systèmes matériels, des communications et des interfaces d'application dans ses locaux;
 - maintenir les communications relatives au projet par l'intermédiaire du directeur de projet du client;
 - mesurer et évaluer l'avancement par rapport au plan de projet avec le directeur de projet du client;
 - tenir des réunions périodiques pour faire le point sur l'état du projet;
 - coordonner les modifications au projet avec le directeur de projet du client; et
 - coordonner et gérer les activités techniques du personnel IBM affecté au projet.
- IBM peut aider le client dans l'exécution des tâches suivantes :
- la préparation d'un diagramme du flux de l'information selon le partenaire et le type de document;
 - la préparation d'un plan de projet;
 - l'établissement d'un plan de test pour (a) le réseau et les communications; (b) la conciliation des rapports; et (c) l'intégration d'applications; et
 - la configuration et le test des systèmes d'assistance.

3. Services à la demande

- a. IBM Sterling B2B Services – Integration Basic – Map Change : Ce composant permet d'effectuer jusqu'à quatre (4) changements aux données, de mener jusqu'à deux (2) cycles d'essais et de mettre à jour la spécification de schéma au besoin.